
Décret
portant validation de l'élection du Grand Conseil

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

sur la proposition de la commission de validations des élections, du 15 mai 2013,

décède:

Article unique L'élection du Grand Conseil du 14 avril 2013 est validée.

Neuchâtel, le 28 mai 2013

Au nom du Grand Conseil:

Le président,
Ph. Bauer

La secrétaire générale,
J. Pug